SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Les conseillers : Mesdames Cathy Roy, Noëlle Hayes et Sylvie Dubé ainsi que Messieurs Martin Valcourt, Marc-Olivier Désilets et Gilles Valcourt sous la présidence de Monsieur Iain MacAulay, maire.

Assiste également à la séance, Madame Monique Polard, directrice générale, présente sur les lieux.

Le quorum est constaté.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Renoncement de l'avis de convocation (résolution)
- 3. Adoption de l'ordre du jour (résolution)
- 4. Période de questions
- 5. Revenu annuel de Bell Cellulaire Affectation (résolution)
- 6. Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (ci-après « CSSHC ») : Avis de désignation des membres de la communauté (résolution)
- 7. Service incendie Demande pour achat d'une lampe de scène portative (résolution)
- 8. Candidat pompier (résolution)
 - 8.1 Lettre d'engagement à suivre la formation Pompier 1 (résolution)
- 9. Municipalité de La Patrie Projet de regroupement incendie : étude et frais (résolution)
- 10. Rue Albert Travaux
 - 10.1.1 Entériner l'achat d'un ponceau métal de 24 pouces de diamètre x 40 pieds longueur et autorisation pour achat de deux autres ponceaux (résolution)
 - 10.1.2 Location de machinerie pour remplacement de ponceaux (résolution)
 - 10.1.3 Fermeture de route (résolution)
- 11. Municipalité Hampden Entretien chemins d'hiver : Coûts pour une entente intermunicipale de 3 ans (résolution)
- 12. Dossier route 257 Financement des projets prévus par la MRC HSF en lien avec les demandes d'aides financières déposées auprès du MTQ (résolution)
- 13. Mise en vente de ponceaux usagés (résolution)
- 14. Tests pour consommation d'eau potable : fermeture ponctuelle du service d'eau et avis aux résidents
- 15. Fermeture aqueduc pour saison hivernal Secteur Domaine Dumoulin
- 16. Programme de Soutien à l'action bénévole16.1.1 Projet accepté et projet refusé (résolution)

- 16.1.2 Lettre de remerciement à Monsieur François Jacques, Député (résolution)
- 16.1.3 Achat de matériaux (résolution)
- 17 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (résolution)
- 18 MADA et Politique Familiale Mise à jour et intégration de la Municipalité de Hampden
- 19 La Contrée du massif Mégantic Foire artisans et terroir
 - 19.1.1 Plan de commandite (résolution)
 - 19.1.2 Demande de bénévoles (résolution)
- 20 Période de questions
- 21 Levée de la séance

1.

Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h.

Monsieur Iain MacAulay, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens présents.

Des mesures sanitaires sont mises en place pour respecter les exigences de la Santé publique du Québec.

2. Renoncement de l'avis de convocation (résolution)

Les membres du conseil étant tous présents, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation pour la tenue de cette séance extraordinaire.

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 18 h 45.

2020-09-378

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que les membres du conseil acceptent la tenue de cette séance extraordinaire.

ADOPTÉE

3. Adoption de l'ordre du jour (résolution)

2020-09-379

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que l'ordre du jour est accepté et qu'il est adopté avec l'ajout des points suivants et en décalant le point 20 après ceux-ci :

- 20. Panneaux pour la piste cyclable sur le chemin Victoria Ouest
- 21. Construction du bâtiment au Parc Walter-MacKenzie en remplacement du bâtiment à l'entrée
- 22. Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratiques d'activités de plein air
- 23. Programme : Investir dans la résilience des collectivités face à la COVID-19
- 24. Période de questions
- 25. Levée de la séance

ADOPTÉE

4. <u>Période de questions</u>

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

142

5. <u>Revenu annuel de Bell Cellulaire – Affectation (résolution)</u>

Attendu le projet d'installation d'une tour de communication par Bell Mobilité sur le 4 773 937 et le bail entre la Ville de Scotstown et Bell Mobilité adopté par la résolution 2020-09-357;

Attendu que la Ville de Scotstown recevra un loyer annuel;

2020-09-380

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le conseil municipal statut que le loyer reçu de Bell Mobilité sera affecté aux dépenses ou remboursements de la dette du projet de réfection de la route 257 et ce pour la première année de la réception de ce loyer. **ADOPTÉE**

6. <u>Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (ci-après « CSSHC ») :</u> <u>Avis de désignation des membres de la communauté (résolution)</u>

Considérant la réception d'une correspondance du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (ci-après « CSSHC ») qui doit procéder à la constitution de son nouveau conseil d'administration, lequel entrera en fonction le 15 octobre prochain;

Considérant que ce comité doit être composé de 5 membres représentants des parents, de 5 membres représentant le personnel ainsi que de 5 membres représentant la communauté;

2020-09-381

SUR LA PROPOSITION unanime par les membres du conseil présents à la séance, il est résolu

Que l'information soit diffusée sur la page Facebook de la ville pour inviter les citoyens intéressés à déposer leur candidature;

ADOPTÉE

7. <u>Service incendie – Demande pour achat d'une lampe de scène portative (résolution)</u>

Attendu la demande du directeur pour l'achat d'une lampe de scène pour remplacer l'équipement actuel qui est défectueux;

Attendu les estimations reçues indiquant un prix entre 1 015 \$ et 1 069 \$ plus les taxes selon la compagnie;

2020-09-382

SUR LA PROPOSITION unanime par les membres du conseil présents à la séance, il est résolu

Que le conseil municipal indique que la lampe détenue soit vérifiée et réparée si cela est possible à un coût moindre que 500 \$;

Advenant qu'elle ne puisse être réparée, l'achat d'une nouvelle lampe est autorisé auprès de la compagnie offrant le coût le moins élevé pour un modèle comparable.

ADOPTÉE

8. <u>Candidat pompier (résolution)</u>

Attendu que la Ville de Scotstown a reçu l'a candidature de M. Timmy Philippon de Milan est qu'il est apte pour le travail de pompier volontaire;

2020-09-383

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le conseil municipal embauche M. Timmy Philippon à titre de pompier volontaire au sein du Service incendie de Scotstown et qu'il doit suivre la formation exigée par les lois du gouvernement.

ADOPTÉE

8.1 <u>Lettre d'engagement à suivre la formation Pompier 1 (résolution)</u>

Ce point n'est pas discuté par les membres du conseil.

9. <u>Municipalité de La Patrie – Projet de regroupement incendie : étude et frais (résolution)</u>

Attendu qu'une rencontre a eu lieu le 24 août dernier à la Municipalité de La Patrie avec les municipalités de Hampden et Notre-Dame-des-Bois pour discuter d'un projet de regroupement des services incendie entre ces municipalités incluant la Ville de Scotstown et d'une demande d'aide financière pour effectuer une étude pour un tel projet;

Attendu une offre de service de Monsieur Michel Richer pour effectuer l'étude de regroupement;

Attendu que le coût de cette étude serait divisé entre les quatre (4) municipalités;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que la Ville de Scotstown indique qu'elle n'est pas intéressée par un projet de regroupement des services incendie.

Cette résolution sera transmise aux municipalités de Hampden, La Patrie et Notre-Dame-des-Bois.

ADOPTÉE

10. Rue Albert – Travaux

10.1.1 Entériner l'achat d'un ponceau métal de 24 pouces de diamètre x 40 pieds longueur et autorisation pour achat de deux autres ponceaux (résolution)

Attendu que la Ville de Scotstown a reçu une aide financière pour l'amélioration du réseau routier;

Attendu que des travaux doivent être effectués sur la rue Albert (route 257) pour le remplacement des ponceaux;

Attendu qu'un premier ponceau était prévu et qu'en raison de l'état désuet d'un deuxième ponceau la ville a voulu procéder au remplacement en même temps étant donné que la machinerie lourde était déjà sur place;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le conseil municipal entérine l'achat d'un ponceau de métal, de 24 pouces de diamètre et d'une longueur de 40 pieds auprès de la compagnie Centre du ponceau Courval au prix de 1 726 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

10.1.2 <u>Location de machinerie pour remplacement de ponceaux (résolution)</u>

Attendu que la Ville de Scotstown a reçu une aide financière pour l'amélioration du réseau routier;

Attendu que des travaux doivent être effectués sur la rue Albert (route 257) pour le remplacement des ponceaux;

2020-09-384

2020-09-385

•

Attendu que la Ville a déjà procédé au remplacement de deux (2) ponceaux et que deux (2) autres ponceaux doivent être remplacés

2020-09-386

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que la Ville de Scotstown fasse l'achat de deux (2) ponceaux de métal, de 30 pouces de diamètre et d'une longueur de 40 pieds auprès de la compagnie Centre du ponceau Courval;

Que les services d'Excavation Richard Blais soient autorisés pour une pelle mécanique, camion et l'achat de gravier nécessaire pour les travaux sur la rue Albert afin de remplacer des ponceaux.

ADOPTÉE

10.1.3 Fermeture de route (résolution)

Attendu que la ville procédera au cours des prochains jours à des travaux sur la rue Albert visant le remplacement de deux (2) ponceaux;

2020-09-387

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le secteur de la rue Albert où se situent les travaux soit fermé en raison du remplacement de ponceaux et que les citoyens de ce secteur, les services d'urgence, Poste Canada et la Municipalité de Lingwick soient avisés **ADOPTÉE**

11. <u>Municipalité Hampden – Entretien chemins d'hiver : Coûts pour une entente intermunicipale de 3 ans (résolution)</u>

Monsieur Iain MacAulay, maire, déclare son intérêt et se retire de la discussion ainsi que de la décision de cette résolution.

Considérant que la Ville de Scotstown et la Municipalité de Hampden souhaitent la mise en place d'une entente intermunicipale pour la fourniture de services de la Municipalité de Hampden envers la Ville de Scotstown pour l'entretien des chemins au cours des trois (3) prochaines saisons hivernales;

Considérant que la Municipalité de Hampden a transmis à la Ville de Scotstown le coût de l'entretien pour les trois (3) prochaines années, soit :

Coûts		
Hiver 2020-2021	16 050 \$	
Hiver 2021-2022	16 853 \$	
Hiver 2022-2023	17 695 \$	

Considérant que les augmentations annuelles demandées représentent les pourcentages suivants :

Coûts	s	Différence	%
Hiver 2019-2020	15 000 \$		
Hiver 2020-2021	16 050 \$	1 050,00 \$	7%
Hiver 2021-2022	16 853 \$	802,50 \$	4,762%
Hiver 2022-2023	17 695 \$	842,63 \$	4,762%

2020-09-388

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le conseil municipal transmette à la Municipalité de Hampden l'offre suivante en tenant compte d'un montant se rapprochant le plus de l'indice d'augmentation du coût de la vie :

Coû	ts	Différence avec l'année précédente	%
Hiver 2019-2020	15 000 \$		
Hiver 2020-2021	15 750 \$	750,00 \$	5%
Hiver 2021-2022	16 301 \$	551,25 \$	3,5%
Hiver 2022-2023	16 872 \$	570,50 \$	3,5%

ADOPTÉE

12. <u>Dossier route 257 – Financement des projets prévus par la MRC HSF en lien avec les demandes d'aides financières déposées auprès du MTO (résolution)</u>

CONSIDÉRANT que les cinq municipalités composant le comité intermunicipal de la route 257 doivent participer financièrement aux coûts de réfection de ladite route selon l'entente intermunicipale signée entre elles et la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT que les cinq municipalités ont adopté en mai 2020 des résolutions concernant un maximum de 25% de quote-part municipal, en vertu des coûts de réfection et des subventions prévues disponibles en mai 2020;

CONSIDÉRANT que, compte tenu des demandes de subventions faites par le consortium en mai, juin et juillet 2020 dans un scénario global multiprogrammes, et les coûts révisés de réfection exigeant une quote-part de près de 3 500 000\$ (soit 21,4 %), tel qu'il appert des documents soumis par la firme d'ingénierie;

CONSIDÉRANT que ce montant pourrait encore évoluer suite à l'analyse des demandes d'aide financière, des études d'ingénierie détaillée ou des soumissions obtenues pour réaliser les travaux, tout en respectant un maximum de 25% de mise de fonds globale;

CONSIDÉRANT que notre municipalité doit assumer 1/5^e de ce montant;

CONSIDÉRANT que la MRC Haut-St-François propose de procéder à l'emprunt des sommes dont les municipalités auront besoin pour compléter la quote-part établie;

CONSIDÉRANT que la MRC Haut-St-François a besoin de connaître les sommes fournies par les municipalités (à même leurs fonds ou par l'application de certains programmes) afin d'établir la somme globale pour l'emprunt à venir;

CONSIDÉRANT que la résolution 2020-05-156 adoptée le 5 mai 2020 stipulait que la Ville de Scotstown accepte de rassembler et verser à la MRC du Haut-Saint-François sa part d'un cinquième de la mise de fonds nécessaire pour le projet de réfection qui sera déposé à un ou plusieurs programmes d'aide gouvernementale pour financer la voirie locale, jusqu'à un maximum de 732 763 \$;

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

QUE la Ville de Scotstown demande à la MRC du Haut-Saint-François d'emprunter 100% de sa contribution au projet du dossier de réfection de la

route 257, soit un montant maximum de 732 763 \$ sur une échéance de 25 ans si possible ou 20 ans et plus.

ADOPTÉE

13. <u>Mise en vente de ponceaux usagés (résolution)</u>

Attendu que la Ville de Scotstown a des ponceaux usagés;

2020-09-390

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que la ville conserve les ponceaux usagés pour utilisation ultérieure. **ADOPTÉE**

14. <u>Tests pour consommation d'eau potable : fermeture ponctuelle du service d'eau et avis aux résidents</u>

Attendu que la consommation d'eau potable à Scotstown dépasse largement la moyenne québécoise émise par la Stratégie d'économie d'eau potable;

Attendu que depuis plusieurs années la Ville de Scotstown a effectué la réparation de plusieurs fuites d'eau et mis en place des effectifs visant à diminuer la consommation d'eau potable par les gestes suivants :

- . Crédit remis aux citoyens qui installent des toilettes à faible débit;
- . Tirage de barils récupérateurs d'eau de pluie;
- . Obligation d'installation de compteur d'eau lors de la construction d'une résidence neuve;

Attendu que malgré les mesures prises par la ville, la consommation d'eau est toujours élevée de jour et de nuit;

Attendu que le conseil municipal veut procéder à des tests pour vérifier la quantité d'eau consommée pendant la nuit dans certains secteurs de la ville pour détecter des fuites d'eau possibles ou toutes autres causes;

Attendu que la firme Aquatech supervisera les fermetures/ouvertures d'eau potable lors de ces tests et pourra fournir un rapport et/ou les statistiques au conseil municipal;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que la ville statue que les premiers tests de fermeture de l'eau potable la nuit seront effectués sur la rue Albert au cours des prochains jours;

Que la technicienne de la firme Aquatech informera le bureau municipal de la date des tests et que les citoyens seront avisés avec un délai raisonnable;

Que des tests supplémentaires pourront être effectués sur divers secteurs toujours en respectant un délai pour aviser les citoyens;

Que les citoyens seront avisés par l'Info-Scotstown, la page Facebook et le système d'alerte de masse CITAM.

ADOPTÉE

15. <u>Fermeture aqueduc pour saison hivernal – Secteur Domaine Dumoulin</u>

Attendu que la consommation d'eau potable à Scotstown dépasse largement la moyenne québécoise émise par la Stratégie d'économie d'eau potable;

Attendu que depuis plusieurs années la Ville de Scotstown a effectué la réparation de plusieurs fuites d'eau et mis en place des effectifs visant à diminuer la consommation d'eau potable, mais les données démontrent toujours une consommation élevée de jour et de nuit;

Attendu que le conseil municipal veut procéder à des tests pour vérifier la quantité d'eau consommée pendant la nuit dans certains secteurs de la ville pour détecter des fuites d'eau possibles ou toutes autres causes;

Attendu que les villégiateurs et propriétaires des roulottes situés au Domaine Dumoulin sont facturés pour 6 mois concernant le service d'aqueduc;

2020-09-392

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que la Ville de Scotstown applique la directive que les services d'aqueduc fournissant les roulottes au Domaine Dumoulin soient fourni du 1^{er} mai au 31 octobre chaque année en application de la facturation appliquée;

Que les propriétaires de chacune des roulottes situées au Domaine Dumoulin soient avisés que l'aqueduc sera fermé du 1^{er} novembre au 30 avril de chaque année.

ADOPTÉE

16. Programme de Soutien à l'action bénévole

16.1.1 Projet accepté et projet refusé (résolution)

Attendu les deux demandes d'aide financière présentées dans le cadre du Programme Support à l'action bénévole, soit un projet pour le volet jeunesse qui visait l'achat de matériaux pour la patinoire et un projet pour le volet aîné afin de pouvoir offrir un repas communautaire aux citoyens ;

Attendu que le projet déposé dans le cadre du volet jeunesse a été accepté pour une aide financière de 3 000 \$, mais que le projet du volet aîné a été refusé;

2020-09-393

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le conseil municipal accepte l'aide financière du volet jeunesse au montant de 3 000 \$ pour l'achat de matériaux pour la patinoire.

ADOPTÉE

16.1.2 <u>Lettre de remerciement à Monsieur François Jacques, Député (résolution)</u>

2020-09-394

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le conseil municipal tient à exprimer ses remerciements à Monsieur François Jacques, Député, relatif à l'acceptation de l'aide financière de 3 000 \$ dans le cadre du Programme de Support à l'action bénévole pour la patinoire.

ADOPTÉE

16.1.3 Achat de matériaux (résolution)

Attendu l'acceptation de la demande d'aide financière dans le cadre du Programme Support à l'action bénévole au montant de 3 000 \$ pour la patinoire;

2020-09-395

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le conseil municipal autorise l'achat de matériaux pour la patinoire : bois, vis, etc. pour un montant maximum de 3000 \$ taxes incluses.

Les employés municipaux seront responsables de faire la réparation des bandes actuelles et les nouvelles en plus de faire le montage de la patinoire. **ADOPTÉE**

17. Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (résolution)

Attendu que le conseil municipal de la Ville de Scotstown désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés / Projets communautaires dans le but d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des aînés;

Attendu que le projet visé consiste à l'amélioration des locaux utilisés par les citoyens de notre ville dont majoritairement les personnes aînées, soit l'achat et l'installation d'une thermopompe pour la salle communautaire, l'amélioration et le remplacement afin d'offrir un local adopté pour différentes formations et activités pour les aînés de la Ville de Scotstown;

Attendu que ce projet permettrait également l'achat de certains équipements pour offrir des activités pour briser l'isolement des aînés, la pratique d'activités de sport et de santé en plus d'offrir des ateliers de cuisine communautaire, des séances de kinésithérapie, des conférences thématiques sur divers sujets pour prévenir les abus, la maltraitance et favoriser le maintien à domicile en plus de leur permettre d'assister en groupe à des événements;

Attendu que tout projet de développement, d'amélioration de la qualité de vie des citoyens est important afin de permettre à nos citoyens un sentiment d'appartenance tout en permettant directement l'implication des personnes aînées dans leur communauté;

Attendu que le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés vise à soutenir des projets qui aident à améliorer le bien-être et la qualité de vie des aînés canadiens et qui favorisent leur inclusion sociale et leur participation dans tous les aspects de la société;

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que la Ville de Scotstown en partenariat avec le Club FADOQ de Scotstown et divers organismes communautaires de Scotstown dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, permettant l'implication des personnes aînées favorisant une influence positive sur la vie des aînés et dans notre collectivité;

Que la Ville de Scotstown souhaite la réalisation d'un tel projet permettant la consolidation de l'autonomie des aînés et un encouragement à partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences avec d'autres personnes au sein de la collectivité dans le but de rehausser le bien-être social des aînés et le dynamisme communautaire;

Que le projet soit soumis selon la description et le plan budgétaire et que la Ville de Scotstown s'engage à contribuer financièrement jusqu'à concurrence de cinq mille dollars (5 000 \$) à ce projet;

Que Madame Monique Polard, directrice générale est nommée responsable pour la demande de ce projet et qu'elle ainsi que Madame Annie Désindes, commis de bureau sont autorisées à signer tous les documents relatifs à ce projet au nom de la ville de Scotstown.

ADOPTÉE

18. <u>MADA et Politique Familiale – Mise à jour et intégration de la Municipalité de Hampden</u>

Attendu que la Ville de Scotstown a réalisé la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ainsi que sa Politique familiale entre les années 2014 et 2016;

Attendu que la Ville de Scotstown a reçu la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA) le 26 mai 2016 par le ministre responsable des Aînés et que le plan d'action était pour les années 2016-2018;

Attendu que le conseil municipal a adopté la résolution 2020-08-338 adoptée le 4 août dernier afin que le comité de pilotage responsable de ce dossier reprenne leur rencontre pour procéder à la mise à jour de la Politique municipale des aînés et du Plan d'action;

Attendu que le conseil municipal veut présenter une demande d'aide financière pour la mise à jour de la Politique municipale des aînés et du Plan d'action pour garder la reconnaissance MADA ou l'obtenir pour les années 2021-2023:

Attendu le comité de pilotage MADA et Politique familiale de Scotstown souhaite offrir à la Municipalité du Canton de Hampden de se joindre à cette démarche;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que la Ville de Scotstown offre à la Municipalité de Canton de Hampden de se joindre à la démarche MADA et la mise à jour avec elle;

Qu'une demande d'aide financière soit présentée dans le cadre d'un regroupement avec la Municipalité du Canton de Hampden si celle-ci accepte.

ADOPTÉE

19. <u>La Contrée du massif Mégantic – Foire artisans et terroir</u>

19.1.1 Plan de commandite (résolution)

Attendu que le comité touristique de la Contrée du Massif a jeté les bases de l'organisation de la Foire Artisans et Terroir qui aura lieu les 3 et 4 octobre à l'aréna de Notre-Dame-des-Bois;

Attendu que l'organisme avait indiqué la tenue d'une activité d'autofinancement en 2020;

Attendu qu'un Plan de commandite est offert aux organismes publics, entreprises privées, associations et personnes susceptibles de contribuer au financement de l'activité et avec le contrat à des artisans;

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le conseil municipal diffusera l'information relative à la tenue de cet événement par ces moyens de communication;

Que le conseil municipal de la Ville de Scotstown ne participera pas financière à cet évènement, car une commandite a déjà été remise en début d'année par l'organisme la Société de Développement de Scotstown-Hampden.

ADOPTÉE

2020-09-397

2020-09-398

Hampde ADOPT

19.1.2 Demande de bénévoles (résolution)

Attendu que le comité touristique de la Contrée du Massif a jeté les bases de l'organisation de la Foire Artisans et Terroir qui aura lieu les 3 et 4 octobre à l'aréna de Notre-Dame-des-Bois;

Attendu que La Contrée du Massif souhaite le support de bénévoles pour la tenue de cet événement;

2020-09-399

SUR LA PROPOSITION unanime des membres du conseil présents à la séance, il est résolu

Que Madame Sylvie Dubé, conseillère, se propose d'offrir sa contribution comme bénévole à l'événement organisé par La Contrée du Massif les 3 et 4 octobre prochain.

ADOPTÉE

20. Panneaux pour la piste cyclable sur le chemin Victoria Ouest

Attendu qu'une piste cyclable est située sur l'un des côtés du chemin Victoria Ouest;

Attendu que la pente du chemin Victoria Ouest provoque automatiquement l'accélération des vélos;

Attendu que cette piste cyclable croise 3 rues et qu'il a été observé que certains usagers ne s'arrêtent pas à l'intersection des rues perpendiculaires croisant le chemin Victoria Ouest;

Attendu que le conseil municipal est soucieux de la sécurité des usagers de la piste cyclable, mais également des usagers du réseau routier;

2020-09-400

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil présents à la séance

Que le conseil municipal autorise l'achat de panneaux « Arrêt » et les fournitures nécessaires pour l'installation de ces panneaux sur la piste cyclable du chemin Victoria Ouest avec les trois (3) intersections.

ADOPTÉE

21. <u>Construction du bâtiment au Parc Walter-MacKenzie en remplacement du bâtiment à l'entrée</u>

Considérant l'adoption des résolutions suivantes relatives au dossier du bâtiment situé à l'entrée du Parc Walter-MacKenzie, à savoir :

2019-06-218 adoptée le 4 juin 2019;

2019-08-307 adoptée le 20 août 2019;

2019-09-358 adoptée le 3 septembre 2019;

Et la résolution 2020-07-264 adoptée le 7 juillet 2020;

Considérant la réception des estimations pour la construction d'un bâtiment neuf qui aura l'aspect d'une chaumière et que les membres du conseil ont reçu copies des documents;

2020-09-401

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. Travaux par Les Frère Morin :

Excluant les travaux de maçonnerie et les matériaux de la toiture et des murs de pierre : 13 895.00 \$ sans les taxes (15 975.78 \$ taxes incluses)

- **2.** Matériaux : Toit Endureed (7 000 \$ US) : 9 166.92 \$ sans les taxes (9 166.92 \$ taxes incluses)
- **3.** André Goyette, Maçon : 4 050.00 \$ sans les taxes (4 656.48 \$ taxes incluses)

4. Matériaux : Murs de pierre – Maçonnex :

a. Halifax Impex: 6 pieds: 6 195.69 \$ sans les taxes (7 123.49 \$ taxes incluses)

Total: 33 307.61 \$ sans les taxes (36 922.67 \$ taxes incluses)

Que le coût de ce projet sera payé ainsi :

. FDT déjà promis :	12 562,32 \$
. Cœur villageois (budget 2020 fournir par l'aide financière	
de la ville)	5 000,00 \$
. Poste budgétaire 02-701-00-999 (budget 2020 inutilisé)	1 000,00 \$
. Poste budgétaire 02-702-90-447 (budget 2020 inutilisé)	1 300,00 \$
Sous-total: 19 862,32 \$	

Le solde manquant sera payé par le budget 2021 pour l'aide financière à l'organisme Cœur villageois – sous toute réserve : 5 000,00 \$

Total: 24 862.32 \$

Solde restant à payer sans tenir compte des taxes récupérées : 12 060,35 \$

Qu'une demande de participation financière soit adressée à la Société de Développement de Scotstown-Hampden;

Que le solde à payer sera couvert par le fonds général et le conseil municipal statuera ultérieurement qu'elle est le poste budgétaire pour attribuer cette somme.

ADOPTÉE

22. <u>Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratiques d'activités de plein air</u>

Attendu que la Ville de Scotstown possède une patinoire extérieure depuis plusieurs années et qu'avec les années les dimensions sont revues à la baisse en raison de l'état des matériaux ;

Attendu que la Ville de Scotstown développe le Parc Walter-MacKenzie afin d'offrir un lieu privilégié par son site et dans le but de regrouper plusieurs activités de plein air au même endroit;

Attendu que le fait de pouvoir aménager une infrastructure pour la patinoire avec un toit au parc Walter-MacKenzie favoriserait un avantage pour l'utilisation de l'eau du cours d'eau à proximité et permettrait une très grande économie de l'eau potable;

Attendu que cette infrastructure pourrait servir à divers sports, tenue de différentes activités et événement;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

- QUE La Ville de Scotstown autorise la présentation du projet de « *Patinons et jouons ensemble* » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Scotstown à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- QUE la Ville de Scotstown désigne madame Monique Polard, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

 ADOPTÉE

23. <u>Programme : Investir dans la résilience des collectivités face à la COVID-19</u>

Attendu que la Ville de Scotstown souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme « Soutien financier pour accroître la résilience des collectivités à la COVID-19 » pour faire certaines rénovations et aménagements à l'Hôtel de Ville et édifice communautaire;

Attendu que l'immeuble situé au 1010, chemin Victoria Ouest sert d'Hôtel de Ville de la Ville de Scotstown, mais également de centre communautaire offrant plusieurs activités à la population et aux divers organismes à but non lucratif dispensant des services à la population;

Attendu que l'Hôtel de Ville de Scotstown est l'immeuble répertorié au Plan des mesures d'urgence à titre de site de bâtiment d'accueil et d'hébergement si une évacuation des citoyens doit être effectuée;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

- QUE La Ville de Scotstown autorise la présentation du projet de « *Un centre communautaire sain* » à Infrastructure Canada dans le cadre du Programme « Soutien financier pour accroître la résilience des collectivités à la COVID-19 »;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Scotstown à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- QUE la Ville de Scotstown désigne madame Monique Polard, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

 ADOPTÉE

24. <u>Période de questions : sujets relatifs à l'ordre du jour de la séance</u>

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Monsieur Iain MacAulay, maire, a répondu

25. <u>Levée de la séance (résolution)</u>

2020-09-404

2020-09-403

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la levée de la séance soit prononcée. Il est 19 h 54. **ADOPTÉE**

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

Iain MacAulay, maire	Monique Polard, directrice générale